

La santé environnementale,

On sait aujourd’hui que l’explosion des maladies chroniques doit être rapprochée de l’exposition à des changements intervenus dans notre environnement. Il est urgent que la politique de santé le prenne en compte, au risque que la crise sanitaire ne s’aggrave.

André CICOELLA, président du Réseau environnement santé *

Le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 stipule que « *La Nation assure à l’individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement. Elle garantit à tous, notamment à l’enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé [...]* ».

La création de la sécurité sociale à cette même époque a conduit à assurer en priorité des revenus de remplacement face aux risques de l’existence. La solvabilité qu’a ainsi apportée la sécurité sociale a favorisé le développement des techniques médicales, ce qui a conduit à ce que la protection de la santé devienne synonyme de droit à l’accès aux soins.

Alors que la lutte contre les grandes maladies infectieuses

* Le Réseau environnement santé (RES) a particulièrement contribué à l’interdiction du bisphénol A dans les biberons, à celle du perchloroéthylène dans les pressings... André Cicoella, son président-fondateur, a publié *Toxique planète. Le scandale invisible des maladies chroniques*, Seuil, 2013 (il était déjà l'auteur en 2005, avec Dorothée Benoit-Browaeys, d'*Alertes santé*, Fayard). Le RES a conçu deux expositions itinérantes (visibles à Nanterre lors du colloque du 16 avril 2016, voir ci-contre) consacrées aux perturbateurs endocriniens et à la crise sanitaire, présentées sur son site www.reseau-environnement-sante.fr.

à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle avait obtenu des succès spectaculaires en agissant sur l’environnement, principalement l’eau, les déchets, l’habitat et l’éducation, ce modèle biomédical a marginalisé petit à petit l’action sur les causes de maladie.

Transition épidémiologique et nouveaux enjeux

Les succès obtenus contre les maladies infectieuses ont eu pour conséquence ce qu'il est convenu d'appeler la transition épidémiologique, c'est-à-dire la diminution du poids des maladies transmissibles et l'augmentation de celui des maladies non transmissibles. Ce phénomène touche aujourd’hui l’essentiel des pays de la planète. Seuls les pays

les plus pauvres sont confrontés majoritairement aux maladies infectieuses.

En 2008, au niveau mondial, le rapport maladies non transmissibles/maladies transmissibles pour les causes de décès était de 63/37, et les projections à l’horizon 2030 sont de 88/12. Sur 57 millions de décès survenus dans le monde en 2008, 36 millions sont dus aux maladies non transmissibles, principalement les maladies cardio-vasculaires (17 millions), les cancers (7,6 millions), les maladies respiratoires (4,2 millions) et le diabète (1,3 millions). La première maladie infectieuse est le sida (2,8 millions), devant la tuberculose (1,6 millions) et le paludisme (0,9 millions).

Les perturbateurs endocriniens entrent dans les carnets de santé et de maternité

L’expression « perturbateur endocrinien » (PE) a été créée en 1991, lors d’une réunion de vingt et un scientifiques de disciplines différentes à Wingspread (Etats-Unis). La déclaration finale affirmait qu’ « *un certain nombre de substances chimiques émises dans l’environnement ont le potentiel de perturber le système endocrinien des espèces animales, y compris donc celui de l’espèce humaine, et peuvent être à l’origine d’impacts sanitaires, notamment sur la reproduction* ».

Cette analyse a été largement confirmée depuis. En octobre 2015, la Société internationale d’endocrinologie publiait une déclaration dont les points majeurs sont les suivants : - il y a une forte évidence au plan mécanistique et expérimental chez l’animal, et épidémiologique chez l’humain, notamment pour les effets suivants : obésité et diabète, reproduction

chez la femme et l’homme, cancers hormono-dépendants chez la femme, cancer de la prostate, effets thyroïdiens, neurodéveloppementaux et neuroendocriniens ; - les principaux PE sont : le bisphénol A, les phtalates, les pesticides, les polluants organiques persistants tels que PCB, polybromés et dioxines ; - la période de la grossesse est la période critique ; - les PE agissent selon une relation dose-réponse non linéaire, avec des effets à faibles doses principalement pendant la phase de développement. A la même période, la Fédération internationale de gynécologues-obstétriciens publiait un appel à davantage d’efforts pour prévenir l’exposition aux produits chimiques toxiques en raison de « *l’accumulation de preuves des impacts* ».

Réponse à la crise sanitaire

Néanmoins la prise de conscience de l'épidémie reste faible. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) pouvait écrire, en 2011 : « Depuis fort longtemps, plusieurs idées fausses font que l'on n'accorde pas toute l'importance voulue aux cardiopathies, aux accidents vasculaires cérébraux, au cancer et à d'autres maladies chroniques. L'épidémie mondiale de maladies chroniques a été largement ignorée ou sous-estimée par rapport à d'autres problèmes de santé. »

L'OMS a organisé en septembre 2011 la conférence de New York sur la « Prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles », à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ONU dont la déclaration finale, signée par les cent quatre-vingt-quatre chefs d'Etat et de gouvernement, résume l'ambition en son article 1 : « Nous, chefs d'Etat et de gouvernement [...] reconnaissions que le fardeau et la menace que les maladies non transmissibles représentent à l'échelle mondiale constituent l'un des principaux

défis pour le développement au XXI^e siècle, [...] reconnaissions le rôle primordial des gouvernements et la responsabilité qui leur incombe de faire face au défi des maladies non transmissibles, et l'impérieuse nécessité pour tous les secteurs de la société d'agir

et de s'investir pour susciter des réponses efficaces propres à assurer la prévention et la maîtrise de ces maladies. »

En 2014, à la conférence New York + 3 destinée à faire le point sur les suites de cette déclaration, le constat a été que rien ou



sur la santé des produits chimiques toxiques, y compris d'effets transgénérationnels».

Ces caractéristiques bouleversent la toxicologie. Alors que le principe de base était jusqu'alors « la dose fait le poison », aujourd'hui le principe est « c'est la période qui fait le poison ». En conséquence, le modèle de la santé publique doit mettre l'accent en priorité sur la protection de la période de la gestation.

Après l'interdiction du bisphénol A dans les biberons et les contenants alimentaires, la France a été le premier pays au monde à se doter en avril 2014 d'une stratégie nationale

« perturbateurs endocriniens », dont l'objectif est la réduction de l'exposition de la population. Lors de la Conférence environnementale d'avril 2016, il a été annoncé que la question des perturbateurs endocriniens serait incluse dans les carnets de santé et les carnets de maternité.

A.C.

presque n'avait été fait pour faire face à ce problème majeur. Néanmoins l'OMS a fixé un objectif de réduction de la mortalité par maladies chroniques de 25 %, d'ici 2025, ainsi que l'arrêt de la progression de l'épidémie d'obésité et de diabète.

L'épidémie des maladies chroniques

La France dispose d'un bon indicateur pour prendre la mesure de l'épidémie de maladies chroniques, celui fourni par les statistiques des affections de longue durée (ALD) du régime général de l'assurance maladie, qui couvre 90 % de la population française. On voit que quelles que soient les maladies chroniques, la progression est beaucoup plus rapide que l'évolution de la population (de trois à six fois plus). Le

vieillissement ne peut donc à lui seul expliquer cette progression. Les causes sont à chercher dans les changements environnementaux survenus au cours des dernières décennies.

Conséquence de cette progression très rapide, les dépenses de santé explosent. On a dépensé pour les maladies chroniques, en 2013, soixante-quatre milliards d'euros de plus par rapport à 1994, chiffre à rapprocher du déficit attendu de six milliards d'euros pour l'assurance maladie en 2016.

La vision classique de santé publique met l'accent sur les facteurs de comportement (tabac, alcool). Pour comprendre l'amplitude du phénomène, cette vision apparaît insuffisante. Les changements environnementaux sont à mettre en cause. Il faut, pour ce faire, avoir une vision large de

l'environnement : la pollution, non seulement celle de l'air mais la contamination chimique généralisée, l'alimentation et le mode de vie, dont les effets peuvent se potentialiser, sans oublier la ville ou le travail, facteurs de santé bonne ou mauvaise, et les inégalités qui sont, aussi, source de mauvaise santé.

C'est l'enjeu de construire, aujourd'hui, une politique de santé environnementale comme réponse à la crise sanitaire. Faute de s'attaquer aux causes, c'est l'avenir du système de santé qui est en jeu. Les déficits continuent de s'accumuler et le moment se rapproche où le système solidaire construit en 1945 sera remis en cause. Cela créerait alors une fracture dans la société française dont les conséquences seraient considérables. ●

Evolution, en France, du nombre de nouveaux cas par an pour les grandes maladies chroniques (ALD: reconnues en affections de longue durée)

